



LETTRE D'INFORMATION

N° 30 – JANVIER 2016



☎ et Répondeur : 09.62.51.07.08

FAX : 03.88.51.23.25

Courriel : mairie.donnenheim@orange.fr

Site : <http://www.donnenheim.fr>

Le Maire, les Adjointes et les Conseillers Municipaux vous souhaitent une Bonne et heureuse année 2016 !!

Le mot du Maire,

Chers habitants,

La fin d'année 2015 a été douloureuse pour la France. Notre France durement touchée par des actes terroristes à Paris dont l'objectif était d'atteindre notre jeunesse et notre mode de vie. Ces attentats cherchent à nous opposer et à mettre à mal notre république, nos valeurs et nos principes démocratiques. En décembre 2015 les élections régionales devaient je pense, être pour nos élus matière à réflexion pour proposer une autre démocratie et non celles des partis comprenant toujours les mêmes personnes donc les mêmes élus.

La loi NOTRE demande aux communautés des communes de se mutualiser d'être plus grandes, les changements ne vont pas tarder. Il est urgent de réfléchir à une éventuelle mise en commun pour une collectivité appelée « communauté d'agglomérations » dont la ville centre et pilote serait Haguenau.

Mais la commune de Donnenheim fort de ses 330 habitants sur 112 000 habitants que comptera cette communauté ne pourra pas être représentative. A côté de nous dans le canton voisin 4 villages se sont réunis en une seule commune nouvelle. A court terme nous devons nous marier avec les 3 autres villages de notre secteur (je pense à Bilwisheim, Donnenheim, Mittelschaeffosheim et Olwisheim). Au vue des échéances électorales, le plus tard sera l'année 2020. Il est important que le regroupement de communes permette de mutualiser les moyens et d'être encore plus à l'écoute des habitants. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de notre organisation communale et intercommunale.

Votre Maire,
Guy REPP

● SITE INTERNET DE LA COMMUNE :

Notre site connaît un franc succès, nous vous encourageons à le consulter de manière régulière. Il est mis à jour plusieurs fois par semaine, vous y trouverez une multitude d'informations sur les actualités dans notre commune alors n'hésitez pas et connectez-vous !! <http://www.donnenheim.fr>. Pour obtenir cette lettre par mail, il suffit d'en faire la demande à l'adresse : adjoints.donnenheim@orange.fr

● DE PROFONDS CHANGEMENTS DANS L'ORGANISATION DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES :

-> DISSOLUTION DU SIVU ASSAINISSEMENT :

La commune de Donnenheim fait partie du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) assainissement de la région de Brumath depuis 1973. Ce syndicat intervient dans notre commune dans le cadre de réalisation de travaux d'assainissement (travaux neufs et entretien). La Loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite loi NOTRE se propose de clarifier le rôle de chaque échelon territorial et vise à rationaliser

l'organisation territoriale en facilitant le regroupement de collectivités, notamment des structures intercommunales et syndicales.

Le SIVU de la Région de Brumath ayant déjà réalisé un transfert de compétence partiel dans le domaine de l'assainissement au SDEA, est cité pour un transfert du reste de ses compétences au SDEA, ce qui entraînerait une substitution de plein droit du SDEA aux droits et obligations du SIVU. Ce transfert total des compétences au SDEA entraînerait la dissolution le SIVU de la Région de Brumath. Cela signifie que les futurs travaux d'assainissement pour notre village seront gérés par l'entité du SDEA. Dans sa séance du 2/12/2015, le conseil municipal de Donnenheim s'est prononcé favorablement à ce transfert. La dissolution de l'actuel SIVU assainissement sera effective au 01/01/2017.

-> PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE 2015 : création d'une communauté d'agglomération dans l'arrondissement de Haguenau – Wissembourg :

Le Préfet du Bas-Rhin a présenté le 1/10/2015 le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Bas-Rhin qui devra être arrêté au plus tard le 31/03/2016.

Au niveau de l'arrondissement de Haguenau – Wissembourg, il est proposé la création d'une communauté d'Agglomération de Haguenau par la fusion des Communautés de Communes de la Région de Haguenau, du Val de Moder et de Bischwiller et Environs, ce qui représenterait un ensemble de près de 80 000 habitants.

La Communauté de Communes de la Région de Brumath, à laquelle Donnenheim est rattachée, dépasse le seuil de 15 000 habitants et n'est pas directement concernée par un projet de fusion en application de la loi NOTRe du 7/08/2015.

Dans un contexte de recomposition de la carte intercommunale, une réflexion a été engagée sur l'avenir de notre territoire au sein de la Grande Région d'une part, et sur sa place entre l'Eurométropole et la future Communauté d'Agglomération de la Région de Haguenau, d'autre part. Les conseils municipaux faisant partie à ce jour de la Communauté des Communes de Brumath réfléchissent sur la possibilité de participer à la création d'une Communauté d'Agglomération qui pourrait regrouper les Communautés de Communes de Bischwiller, Brumath, Haguenau, Hoerdt et du Val de Moder. Il y a encore de nombreuses questions à trancher liés notamment à la pertinence du périmètre, aux compétences et à la gouvernance de la communauté d'agglomération mais également aux conséquences financières et fiscales de cette fusion. Pour notre village il y a lieu de se poser la question sur les changements que nous risquons de subir. Nous dépendons aujourd'hui de la communauté des communes de Brumath dans les domaines de l'assainissement, de l'éducation, de la lecture publique, de la voirie et de l'éclairage public. Notre village est représenté à la communauté des communes par 2 délégués (Maire et Adjoint), avec la création de la communauté d'Agglomération nous allons perdre 1 siège. Quelle sera la représentativité de notre commune au sein d'une communauté d'agglomération aussi vaste ? Quels changements dans le fonctionnement ? Voilà les questions qui se posent à nous au début de cette nouvelle année. Votre conseil municipal devra se positionner au cours du premier trimestre.

• OPERATIONS DE DENEIGEMENT DANS LA COMMUNE :

Même si le sujet peut prêter à sourire au vu du peu de flocons rencontrés ces derniers temps, la commune de Donnenheim a signé une convention avec l'EARL LES TROIS CHENES de Monsieur MORIER Laurent pour le déneigement des axes principaux du village. Les interventions prévues dans le cadre de cette convention est le dégagement des voiries à la lame avec en priorité le traitement des accès à la nouvelle école puis les autres rues du village. Nous avons pris la décision, au vu des conditions climatiques extrêmement changeantes, de ne plus faire de salage des voiries. Un stock de sel sera conservé dans le local municipal pour gérer les urgences.

● TRAVAUX REALISES :

De nombreux investissements ont été gérés par l'équipe municipale en 2015. Nous pouvons citer entre autre :

- La réalisation de la voirie et des aménagements, rue des cigognes;
- La réalisation d'un trottoir à la sortie du village vers Bilwisheim. Concernant cet aménagement seule une moitié de la longueur a été traitée cela pour des raisons de pente et des problématiques d'écoulement des eaux. Le goudronnage de la 2^e partie se fera dans la cadre d'aménagements ultérieurs de voiries et d'assainissement dans ce secteur;
- La réalisation d'une piste de déplacement doux entre Bilwisheim et Donnenheim, la mise en œuvre de l'éclairage de la piste et des aménagements de sécurité;
- La création d'une aire de jeux sur un terrain disponible derrière la nouvelle école.
- L'investissement d'un complément d'éclairage de Noël rue des cigognes
- Dans le cadre des travaux visant à réduire les consommations d'énergies, nous avons isolé les combles du bâtiment de l'ancienne école :
 - Pose d'une protection anti humidité sur une surface de 125 m²
 - Isolation des combles pour avoir un coefficient de R=7
 - Pose de 125 m² de dalles OSB3 hydrofugées épaisseur 18mm

● TRAVAUX PREVISIONNELS :

Avec les nombreux investissements réalisés en 2015 dans le cadre de la mise en route de la nouvelle école, 2016 sera une année de transition pendant laquelle les investissements seront plus modérés. Il est néanmoins prévu de maintenir les travaux liés à la réduction des dépenses énergétiques en optimisant les équipements de chauffe ainsi que les systèmes de régulation : Dans sa séance du 2/12/2015, le conseil municipal a décidé de confier le remplacement des anciennes chaudières fioul par des chaudières gaz à condensation à l'entreprise ADAM de Kilstett.

Les travaux concernent 3 bâtiments à savoir le bâtiment salle/mairie/bibliothèque, le bâtiment "ancienne école" et le bâtiment église.

De manière plus précise les travaux prévus dans le bâtiment ancienne école sont :

- Démontage des installations fioul existantes (chaudières et citernes)
- Coupure des réseaux vers les bâtiments église et salle.
- Mise en place d'une chaudière gaz à condensation 25 KW pour le logement du 1^{er}
- Mise en place d'une chaudière gaz à condensation 15 KW pour le RDC

Travaux prévus à la salle polyvalente :

- Création d'un local chaufferie au sous-sol
- Mise en place d'une chaudière gaz à condensation 60 KW
- Pose d'une ligne gaz vers la cuisine dans le but de l'alimenter
- Conduit de fumée: Pose d'un conduit de fumée jusqu'en toiture.

Travaux prévus à l'église :

- Création d'un placard pour la chaudière à côté du placard existant dans la sacristie.
- Mise en place d'une chaudière gaz à condensation 25 KW

Le parc des 4 chaudières sera raccordé à un système de régulation pouvant être piloté à distance via Smartphone.

Le démarrage des travaux est prévu le 25/01/2016.
(Montant de l'investissement sur 2016 : 50 000 €)

● POINT FINANCIER :

Malgré la situation économique qui est la nôtre au niveau national et de ses répercussions au niveau local (baisse des dotations, augmentation des taxes,...), le budget 2015 de notre commune est maîtrisé. Nous avons tenté d'anticiper au maximum les tendances promises par l'Etat pour 2015, sans pour autant renoncer à nos projets (voir liste des travaux non exhaustive ci-dessus). La commune n'a ni dette, ni emprunt à ce jour.

Les principaux postes recettes et de dépenses sont :

Recettes 2015 :

- 1) Taxe d'aménagement (ex TLE) :
- 2) Impôts locaux
- 3) Dotation forfaitaire préfecture
- 4) Location de la salle

Dépenses 2015 :

- 1) Piste de déplacement doux :
- 2) Frais de personnel
- 3) Aire de jeux rue des cigognes :

A l'heure du bilan et dans l'attente des derniers chiffres 2015, nous vous communiquerons les comptes définitifs ainsi que le budget primitif 2016 dès leurs approbations par le Conseil Municipal.

● LE MOT DE VOTRE DEPUTE C. STURNI :

Madame, monsieur, Mes chers concitoyens

Je vous adresse, au préalable à vous et à vos proches, tous mes vœux les plus sincères de santé, de paix et de sérénité pour l'année 2016.

Cette fin d'année a été marquée par des attentats sanglants et inqualifiables qui ont endeuillé notre pays. Face à la menace terroriste islamiste, nous devons être des citoyens courageux et déterminés et solidaires de l'unité nationale et européenne. Seule cette volonté d'unité, de fraternité portée au plus profond de nos cœurs, sera en mesure de dessiner les perspectives d'avenir que nous devons aux générations futures.

Notre pays est désormais en situation de guerre. Il faut préserver notre démocratie, notre mode de vie, nos valeurs et notre identité dans toute sa diversité. Il faut continuer à vivre ensemble en élaborant des projets d'avenir pour notre pays, pour nos communes, pour nos vies professionnelles et privées. Faisons acte de résistance, ne succombons pas à la peur et ne cédon pas aux amalgames !

Dans ce nouveau contexte, les élus auront, plus que jamais, un rôle de responsabilité dans la poursuite de projets collectifs pour répondre aux besoins des citoyens, et plus particulièrement dans une région qui a changé d'échelle.

Je suis convaincu qu'il nous faut faire évoluer profondément le périmètre des coopérations entre nos communes, rassembler nos énergies le plus largement possible, et consolider au nord de la métropole strasbourgeoise un territoire dynamique, agréable à vivre pour ses habitants, attractif pour les investisseurs et créateurs d'emplois.

Notre circonscription ne manque ni de talents, ni de potentiels d'avenir. A nous de les faire fructifier et, dans un monde qui bouge, de savoir bouger à bon escient. Que le bon sens et l'intérêt général soient des guides pour l'action. Oser, faire, agir et non subir...

Vous pouvez compter sur moi, avec Denis Riedinger mon suppléant et toute mon équipe parlementaire pour demeurer à l'écoute de vos préoccupations. Visites sur le terrain, site internet, lettre d'information électronique, permanence parlementaire, autant de moyens d'échanger et de suivre l'actualité de votre député.

Très belles fêtes de fin d'année à chacune et à chacun.

Frölsche Winächte an Alli und viel Gleck ver's neie Jahr !

● AGENDA :

8.05.2016 : Vide grenier organisé par l'A.S.L.

21.06.2016 : Fête de la musique organisée par l'A.S.L.